



LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2023

AFFICHÉE LE 14/12/2023

| N° délibération | Désignation | Vote |
|-----------------|--|---------------|
| 23-63 | Abroge et remplace la délibération n°23-52 Décision budgétaire modificative n°1 – budget principal | A la majorité |
| 23-64 | Abroge et remplace la délibération n°23-53 Décision budgétaire modificative n°1 – budget annexe Résidence d'Aurtan | A la majorité |
| 23-65 | Abroge et remplace la délibération n°23-54 Fonds de concours d'appui aux projets communaux – Travaux de réhabilitation de la toiture et d'étanchéité du réfectoire de l'école Jacques Prévert | A l'unanimité |
| 23-66 | Abroge et remplace la délibération n°23-55 Modification du règlement intérieur de la médiathèque | A l'unanimité |
| 23-67 | Abroge et remplace la délibération n°23-56 Mise en place et indemnisation des astreintes | A l'unanimité |
| 23-68 | Abroge et remplace la délibération n°23-57 Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe et mise à jour du tableau des effectifs | A l'unanimité |
| 23-69 | Abroge et remplace la délibération n°23-58 Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour accroissement saisonnier d'activité | A l'unanimité |
| 23-70 | Abroge et remplace la délibération n°23-59 Approbation de la proposition de coupes de bois 2024 de la part de l'Office National des Forêts (ONF) | A l'unanimité |
| 23-71 | Abroge et remplace la délibération n°23-60M Dénomination d'une voie donnant sur la route de l'aérodrome | A la majorité |
| 23-72 | Abroge et remplace la délibération n°23-61 Mise à jour des commissions communales à la suite de démissions | A l'unanimité |
| 23-73 | Abroge et remplace la délibération n°23-62 Nouvelle désignation du représentant de la commission ressources auprès du Muretain Agglo à la suite d'une démission. | A l'unanimité |
| 23-74 | Décision budgétaire modificative n°2 – Budget principal | A l'unanimité |
| 23-75 | Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2024 dans la limite de 25% du budget précédent | A l'unanimité |
| 23-76 | Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget annexe Résidence d'Aurtan 2024 dans la limite de 25% du budget précédent | A l'unanimité |
| 23-77 | Admission de créances en non-valeur | A l'unanimité |
| 23-78 | Mise à jour des tarifs des locations de salles | A l'unanimité |
| 23-79 | Modification de la durée hebdomadaire de travail de deux postes d'adjoints administratifs vacants | A l'unanimité |
| 23-80 | Suppression du poste vacant d'adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe à la suite d'une mutation et mise à jour du tableau des effectifs | A l'unanimité |
| 23-81 | Mise en place des nouveaux plafonds indicatifs réglementaires du régime indemnitaire des agents tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et l'engagement professionnel (RIFSEEP) | A l'unanimité |
| 23-82 | Adhésion à la convention de participation en prévoyance à effet au 1 ^{er} janvier 2024 mise en place par le Centre de Gestion 31 | A l'unanimité |
| 23-83 | Adhésion à la convention de participation en santé à effet au 1 ^{er} janvier 2024 mise en place par le Centre de Gestion 31 | A l'unanimité |
| 23-84 | Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux | A l'unanimité |
| 23-85 | Rétrocession d'une concession funéraire au cimetière | A l'unanimité |
| 23-86 | Rapport 2022 du SIVOM SAGe sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du délégataire assainissement et d'activité | Pas de vote |

Fait à Labastidette, le 11/12/2023

Le secrétaire de séance,
Grégory MONPAGENS

Le Maire,
Olivier AUTHIE

